

Berthe Perbaume
vive en secondes nocces de
Gabriel Matrat

13.

Du deux Mars mil huit cent soixante dix neuf. heure de trois du soir.
Acte de Décès de Berthe Perbaume, veuve en premières nocces de
Pierre Papillon et en secondes de Gabriel Matrat, journalière demeurant à
Paray, née à Saint-Vincent les Breugnot, le vingt deux Janvier mil huit cent treize
âgée de soixante six ans révolus. fille des défunts Antoine Perbaume et Marguerite
Michaud, décédée en son domicile aujourd'hui à deux heures du soir.

Le présent acte dressé sur la déclaration à moi faite par Simon
Papillon, âgé de vingt huit ans et Etienne Perrette, âgé de vingt sept
ans, tous deux Journaliers, demeurant à Paray, le premier fils et le
second gendre de la défunte.

Lecture faite du dit acte aux déclarants ci-présents, la
sincérité en a été constatée par moi Pierre Empereur, adjoint de la ville de
Paray, Arrondissement de Charolles, Département de Saône et Loire,
remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil,
tant par mon transport au domicile de la défunte que par la susdite
déclaration et me suis soussignée et non les déclarants, qui de le faire
enquis ont déclaré ne le savoir.

Empereur